

AVIS PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Objet: Appel à participation des organisations de la société civile au processus de renouvellement du collège de la société civile de l'ITIE Tchad

Dans le cadre du renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance des ressources naturelles et conformément aux principes de transparence, d'inclusion et de redevabilité promus par l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), la Coordination Nationale de l'ITIE Tchad informe les organisations de la société civile tchadienne du lancement du processus de renouvellement du collège de la société civile.

À cet effet, les organisations de la société civile légalement constituées au Tchad et intervenant dans les domaines pertinents pour la gouvernance publique, la transparence et la redevabilité sont invitées à manifester leur intérêt pour participer à ce processus.

1. Objectifs de l'appel

Le présent appel vise à :

- élargir la participation des organisations de la société civile au processus ITIE au Tchad ;
- assurer une représentation inclusive, indépendante et diversifiée de la société civile ;
- favoriser la participation des organisations œuvrant dans les domaines de la transparence budgétaire, de la lutte contre la corruption, de la gouvernance des ressources naturelles, de la protection de l'environnement, des droits humains, du genre et du développement local ;
- permettre aux organisations éligibles de participer au processus de désignation de leurs représentants au sein du Groupe multipartite de l'ITIE Tchad.

2. Organisations concernées

Le présent appel s'adresse notamment aux :

- organisations non gouvernementales et associations de développement ;
- organisations œuvrant dans la transparence budgétaire, la gouvernance économique et la lutte contre la corruption ;
- organisations spécialisées dans les questions minières, pétrolières et environnementales ;
- organisations de défense des droits des communautés affectées par les activités extractives ;
- organisations de femmes œuvrant dans le secteur extractif ; des jeunes ;
- organisations intervenant dans les domaines des droits humains, de l'accès à l'information et de la redevabilité publique ;
- organisations de recherche, réseaux associatifs et plateformes de la société civile ;
- autres organisations dont les activités contribuent à la transparence et à la bonne gouvernance des ressources naturelles.

Une attention particulière sera accordée à la participation des organisations implantées dans les provinces concernées par les activités extractives, ainsi qu'à la diversité géographique et à la représentation des femmes et des jeunes.

3. Conditions de participation

Les organisations intéressées devront :

- justifier de leur existence et de leur capacité à intervenir au Tchad conformément à la réglementation applicable ;
- disposer d'objectifs et d'activités compatibles avec les principes de transparence, de bonne gouvernance et de redevabilité ;
- démontrer leur indépendance opérationnelle et décisionnelle vis-à-vis des administrations publiques et des entreprises extractives ;
- s'engager à respecter les principes et les exigences applicables de l'ITIE, ainsi que les règles de participation et le règlement électoral du collège de la société civile ;
- désigner un représentant dûment mandaté pour participer aux activités du collège.

4. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comprendre les pièces suivantes :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Coordination nationale de l'ITIE Tchad ;
2. Une copie du récépissé de déclaration, de reconnaissance ou de tout autre document officiel attestant de l'existence légale de l'organisation, conformément à la réglementation applicable ;
3. Les statuts de l'organisation ;
4. Le règlement intérieur, s'il existe ;
5. Une présentation succincte de l'organisation, précisant sa mission, ses domaines d'intervention et sa zone géographique d'action ;
6. Un rapport d'activités récent ou, à défaut, tout document permettant d'apprécier ses activités effectives ;
7. Une déclaration sur l'honneur relative à son indépendance opérationnelle et décisionnelle vis-à-vis des administrations publiques et des entreprises extractives ;
8. Une lettre de désignation de la personne habilitée à représenter l'organisation au sein du collège ;
9. Les coordonnées actualisées de l'organisation : adresse, téléphone et adresse électronique.

5. Modalités de dépôt

Les dossiers devront être déposés au Secrétariat national de l'ITIE Tchad, situé au Boulevard du Maréchal Idriss Déby Itno.

La date limite de dépôt est fixée au Vendredi 30 Octobre 2026 à 10h00.

Les dossiers reçus feront l'objet d'une vérification administrative et d'éligibilité selon des critères préalablement communiqués aux organisations intéressées.

6. Processus électoral

À l'issue de la vérification des dossiers, la liste des organisations admises à participer au processus électoral sera publiée par les canaux officiels de l'ITIE Tchad.

Les organisations éligibles seront informées de la date, du lieu et des modalités de l'assemblée électorale, ainsi que des conditions de candidature, des règles de vote et des modalités de désignation des représentants titulaires et suppléants au sein du Groupe multipartite.

Le processus de désignation sera conduit selon des modalités transparentes, inclusives et indépendantes, convenues avec les organisations de la société civile concernées.

7. Dispositions finales

Le présent appel vise à favoriser une participation large et représentative de la société civile tchadienne à la mise en œuvre de l'ITIE.

Les organisations intéressées sont invitées à soumettre des dossiers complets dans les délais impartis.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Secrétariat national de l'ITIE Tchad aux coordonnées indiquées ci-dessus. Contact : Pôle Communication : 96 94 79 79

Fait à N'Djamena, le 19 octobre 2026.



Mme Salama IBNI OUMAR

Coordonnatrice Nationale - ITIE-Tchad

